



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 13 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Utilisation de pétards et feux d'artifices durant les festivités du 14 juillet

Dans le cadre des festivités du 14 juillet, l'ensemble des services de l'État sont mobilisés afin de garantir une sécurité optimale des biens et des personnes.

À ce titre, le Préfet rappelle la dangerosité liée à l'usage des pétards et feux d'artifices, qu'il convient d'avoir à l'esprit afin d'éviter tout accident.

En effet, mardi 11 juillet dernier, encore, deux jeunes enfants ont été grièvement brûlés au visage, aux avant-bras et aux mains, à la suite de l'explosion d'un mortier.

Ces types de pétards et d'explosifs manquent, pour certains d'entre eux, de fiabilité ou présentent une dangerosité liée à leur simple utilisation. C'est pourquoi, il convient d'apporter une vigilance toute particulière lors de leur utilisation.

Au-delà des contrôles régulièrement effectués, le Préfet appelle à la prudence et à la responsabilité de chacun, afin que ces festivités se déroulent dans les meilleures conditions et que chaque usager profite, sans danger, de ce 14 juillet.

Contact presse : Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin – Viviane Chevallier
responsable du pôle de la communication interministérielle – chargée de la communication et des relations presse

Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

site internet de la préfecture : <http://www.bas-rhin.gouv.fr/>

Twitter : <https://twitter.com/PrefAlsace67> – Facebook : <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>